

COMMUNE DE CONCOULES

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 04 avril 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quatre avril à dix sept heures, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.

Convocation du 26 mars 2025, affichée le 26 mars 2025.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Céline JOUIN, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Valérie BRASSEUR, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG
- Martine PAYAN, excusée, a donné procuration à Jean-Marie MALAVAL

Valérie BRASSEUR est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

09 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

07 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

Délibération n° 20250404 10

Piscine municipale - Saison 2025

Ouverture au public

Le maire rappelle au conseil municipal que le fonctionnement de la piscine municipale est fixé par décision du conseil municipal.

Après avoir rappelé le fonctionnement de la piscine municipale de la saison dernière, le maire propose au conseil municipal de fixer l'ouverture au public de la piscine pour la saison à venir.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, après avoir délibéré et procédé au vote :

- Décide de fixer l'ouverture au public de la piscine municipale pour la saison 2025 comme suit :
de 13h à 19h tous les jours du 1^{er} juillet au 31 août
- Autorise le maire à signer les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Résultat du vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 7

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL

